

## PARCOURS 1 : SPECIFICITES DE LA MEDIATION DANS LES ORGANISATIONS

Ce parcours, équivalent à **deux jours de formation**, est présenté par une brève vidéo à regarder sur notre site en page d'accueil à partir du 15/1 2021.

### Programme :

#### Ce parcours comporte trois volets :

- 4 séances à distance sur plateforme Zoom de deux heures, entre 18 heures et 20 heures (=> une heure trois quarts de travail et un quart d'heure de pause),  
**les 8 février, 5 avril, 10 mai, 31 mai 2021**
  - 4 heures d'autoformation tutorée : documents et bibliographie proposés une semaine avant chaque séance pour mieux profiter des échanges
  - 1 journée d'application / cas / analyse de pratique : séance prévue en salle (locaux du 62 rue Tiquetonne , Paris 75002) , sauf si les circonstances sanitaires obligent à un rempli à distance (zoom ) : **le 20 septembre 2021**
  - **L'inscription confirme le suivi de l'ensemble du parcours.**
- 

**Public :** médiateurs ayant déjà suivi une formation initiale

### Objectifs :

- permettre aux médiatrices / médiateurs de travailler et réfléchir ce qu'il y a de spécifique dans la médiation en entreprise
- approfondir les techniques et outils de médiation
- s'entraîner

### Méthodes :

- apports méthodologiques
- échanges d'expérience
- entraînements
- études de cas

- fourniture régulière de documents et références

### **Etales du programme :**

#### Etape 1a : de la médiation généraliste à la médiation en entreprise

Les spécificités de la médiation entreprise ?

Les connaissances ou compétences particulières nécessaires ou souhaitables

Les « sujets » fréquents de médiation en entreprise : allégations de harcèlement, difficultés relationnelles, risques psycho-sociaux

Le processus de recrutement du médiateur et de contractualisation (mythes et réalités)

#### Etape 1b : les médiations complexes (acteurs multiples, enjeux multiples)

La gestion des acteurs et strates

La préparation aux imprévus et ajustements

La compréhension des jeux de pouvoir dans l'organisation

Les dangers et points de vigilance concernant les salariés ou les dirigeants

#### Etape 2 : une journée d'analyse de pratique / étude de cas des participants :

Outre les apports du formateur pour quelques exercices, les participants pourront proposer de travailler sur des cas rencontrés ou en cours de traitement, afin d'enrichir et de partager les apports pratiques.